



Être un élève de l'école Vanguard, c'est participer pleinement à ta réussite scolaire en respectant tes limites, en étant ouvert à l'aide qui te sera apportée et en relevant les défis qui se présenteront à toi.

Le personnel de l'école et tes parents t'accompagnent durant cette année et tout au long de ton parcours scolaire afin de favoriser le développement de ton estime de soi et l'atteinte de ton plein potentiel. Ils te guideront pour t'amener à vivre des moments positifs et constructifs à l'école.

Apprendre, c'est comprendre comment faire et faire une erreur, c'est apporter des changements en mettant en pratique des stratégies gagnantes qui te permettront de continuer à faire des progrès.

Dans les prochaines pages, tu découvriras le code de vie de l'école et certaines des compétences que tu développeras durant l'année.

Le respect du code de vie permet d'avoir une ambiance harmonieuse et bienveillante à l'école et d'optimiser ta réussite scolaire.

La différence de chacun forme un amalgame de ressources toutes aussi importantes les unes que les autres.

Tu fais partie de cette équipe gagnante! Nous sommes fiers de t'avoir parmi nous!  
En route vers le succès!

Je te souhaite une excellente année scolaire!

Nathalie

École | School





## INFORMATIONS AUX PARENTS

### **CURRICULUM ET CALENDRIER SCOLAIRE**

Une semaine représente 25 heures de cours pour les élèves, dont 21.5 h avec le titulaire pour les matières régulières, 2 heures d'éducation physique, 60 minutes en arts et 90 minutes de langue seconde.

Le calendrier scolaire est remis en début d'année. Il comprend 182 jours de classe pour les élèves. Il y a 20 journées pédagogiques prévues au calendrier dont 2 flottantes qui seront ajoutées après le 1<sup>er</sup> avril. Celles-ci seront reprises en journée de classe advenant le cas où l'école aurait été fermée pour cause de conditions climatiques défavorables.

### **HORAIRE DE LA JOURNÉE**

Début des classes : **8h00**

Fin des classes : **14h40**

### **RÉCRÉATIONS**

Deux récréations de 20 minutes chacune sont à l'horaire, en matinée et en après-midi.

### **PÉRIODE DU DÎNER**

La pause de dîner est d'une durée de 60 minutes se divisant en deux périodes, 30 minutes sont consacrées au repas et 30 minutes à la période de jeux. La supervision des élèves est assurée par une équipe d'intervenants/animateurs.

#### **Le repas**

La prise du repas s'effectue dans la cafétéria ou en alternance dans les classes pour les groupes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Le partage d'aliments, de breuvages, de contenants, de gourdes d'eau et d'ustensiles entre les élèves est défendu. Des fours micro-ondes sont disponibles pour réchauffer les repas. Les élèves du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle peuvent l'utiliser sous la supervision d'un(e) intervenant(e) du dîner.

#### **Période de jeu**

La période de jeu vise à favoriser la socialisation, la coopération, l'apprentissage de diverses règles et l'utilisation adéquate du matériel dans différents types d'activités.

#### **Service de traiteur**

Un service de traiteur est offert par « Interval ». Les plats sont cuisinés par les élèves du programme de formation préparatoire au travail dans la cafétéria de l'école secondaire et servis au secteur primaire. Vous recevrez toutes les informations nécessaires en début d'année. **En cas d'absence, veuillez aviser Karine Tremblay par téléphone au 514-747-5500, poste 2100 avant 9h00.**

### **SERVICES AUX ÉLÈVES**

L'équipe multidisciplinaire de l'école est formée d'orthopédagogues, d'enseignants(es) en adaptation scolaire, d'orthophonistes, d'une psychoéducatrice et de deux techniciennes en éducation spécialisée.

## COMMUNICATION ET BULLETINS

Les élèves reçoivent quatre communications durant l'année (1 document d'observation générale et 3 bulletins). Le bulletin est accompagné du portfolio numérique qui rend compte, en partie, de ce qui a été travaillé en classe. Un plan d'intervention individualisé en trois temps (élaboration, suivis en cours et bilan de fin d'année) complète le portrait du parcours scolaire de votre enfant.

## RENCONTRES DE PARENTS

En septembre, une rencontre générale d'information vous permet de connaître les orientations de l'école, de rencontrer le personnel et surtout le/la titulaire de votre enfant. Ensuite, le/la titulaire vous informera du fonctionnement de sa classe et de ses attentes. En novembre, une première rencontre individuelle porte sur les objectifs ciblés au plan d'intervention. En mars, une deuxième rencontre assure le suivi quant à la progression de votre enfant.

## ABSENCE DE L'ÉLÈVE

Lorsque votre enfant doit s'absenter, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école **avant 8h00** au 514-747-5500, poste 2121 ou par courriel ([slavoie@vanguardquebec.qc.ca](mailto:slavoie@vanguardquebec.qc.ca)). Vous devez également en informer l'enseignant(e) et le service de garde, si votre enfant utilise ce service.

## DÉPART DE L'ÉLÈVE PENDANT LES HEURES DE CLASSE

Vous devez aviser l'enseignant(e) et la secrétaire de l'école par courriel ou par téléphone en indiquant le nom de la personne qui aura la responsabilité de venir chercher l'enfant à l'école et l'heure de son départ. **Vous avez la responsabilité d'aviser le transporteur scolaire de votre enfant.**

## COMMUNICATION AVEC LE PERSONNEL

Le personnel de l'école peut être contacté par courriel ou par téléphone au 514-747-5500 en suivant les instructions pour le répertoire téléphonique. D'autres modalités de communication vous seront présentées par l'enseignant en début d'année.

## SURVEILLANCE DU MATIN

La surveillance dans la cour de récréation est assurée par le personnel scolaire du secteur primaire à partir de **7h45**. L'élève qui arrive à l'école avant doit **obligatoirement** attendre dans la voiture sous la surveillance de l'adulte qui le dépose à l'école.

## PREMIERS SOINS

Les premiers soins sont administrés par les membres du personnel certifiés lorsqu'un élève subit des blessures légères ou en cas de malaises mineurs qui surviennent à l'école. Dans le cas de blessures sérieuses, l'école communique avec un parent. **Veillez prendre note que les médicaments sans prescription (Tylenol, Advil, etc.) ne peuvent pas être administrés par le personnel de l'école.**

Vous devez remplir la **fiche santé** en accédant au portail de l'école. Le numéro de téléphone et le nom d'une personne qui peut être contactée en tout temps en cas d'urgence doivent y être inscrits. Ces informations sont **essentiels** à la sécurité de votre enfant. **Nous vous prions de bien vouloir aviser la secrétaire de tout changement.**

## **COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE**

Les élèves doivent porter des espadrilles et des vêtements de sport adaptés à la température, car les cours peuvent se dérouler à l'extérieur même en cas de pluie légère. Les élèves doivent avoir des vêtements de rechange pour une question d'hygiène. **Seul un billet du médecin peut dispenser l'élève de ce cours.**

## **SERVICE DE GARDE**

Les heures d'ouverture sont de **6 h 45 à 7 h 45** et de **14 h 40 à 18 h 00**. Vous recevrez toutes les informations concernant l'inscription et le fonctionnement du service de garde en début d'année. Veuillez contacter Karine Tremblay au 514-747-5500, poste 2100 pour obtenir de l'information supplémentaire.

## **TRANSPORT SCOLAIRE**

Le matin, votre enfant doit être prêt 5 minutes avant l'heure prévue d'arrivée de l'autobus ou de la berline. Il doit attendre à l'extérieur de la maison ou au point d'attente déterminé par la compagnie de transport. Afin que les mesures nécessaires soient prises en cas de préoccupations ou de problèmes concernant le transport scolaire, vous devez informer la personne responsable du transport de votre centre de services scolaires. Pour tout renseignement en lien avec le transport, veuillez communiquer avec Linda Bernabei au 514 747-5500, poste 6605 ou en lui envoyant un courriel, lbernabei@vanguardquebec.qc.ca.

## **FERMETURE DE L'ÉCOLE**

Dans le cas d'une tempête de neige, les annonces quant à la fermeture de l'école seront faites à partir de 6h00 aux stations de radio suivantes : 98,5 FM, CKOI 96,9, The Beat 92.5, Rythme FM 105.7 - Radio Circulation 730 AM.

**Consultez le site de l'école [www.vanguardquebec.qc.ca](http://www.vanguardquebec.qc.ca) ou téléphonez au 514-747-5500. Un message confirmera la fermeture de l'école, s'il y a lieu.**

# Valeurs

## Respect

Pour vivre dans un environnement harmonieux, bienveillant et sécuritaire



Respect des autres



Respect de l'environnement (nature, objets et lieux)



Respect des consignes

Respect des adultes



## Engagement

Pour avoir un milieu qui favorise les apprentissages de chacun et pour augmenter le sentiment d'appartenance à l'école.

Fierté de mon uniforme



Ambiance favorable aux apprentissages



Participation

Attitude positive



Aider les autres



Saines habitudes de vie



## Persévérance

Pour favoriser une image de soi positive et faire des progrès dans mes apprentissages



Relever les défis

Faire de son mieux



Utiliser des stratégies

Utiliser des moyens



Ecole | School

VANGUARD

Primaire



## CODE DE VIE ET VALEURS

### RESPECT

Pour vivre dans un environnement harmonieux, bienveillant et sécuritaire.



- Je suis tolérant et je respecte les autres dans leurs différences et dans leurs difficultés;
- J'utilise un langage respectueux envers les autres et j'évite les surnoms blessants, les sacres, les grossièretés, les remarques ironiques ou sarcastiques;
- J'évite la bousculade et le « tirailage ». En aucun temps, je ne frappe ou ne pousse les autres;
- Je m'abstiens de lancer tout objet pouvant blesser les autres (boules de neige, roches, feuilles, etc.);
- Je reconnais et j'assume ma responsabilité dans les situations de conflit et je prends des moyens pacifiques pour les régler;
- Je collabore sans répliquer avec l'adulte qui me rappelle une consigne ou qui me parle d'un aspect à améliorer;
- Je respecte les règles de classe;
- Je circule dans l'école avec une carte de déplacement en parlant à voix basse et en marchant;
- J'entre directement dans la cour de l'école dès mon arrivée;
- J'apporte seulement les objets autorisés à l'école. Les jeux et jouets de la maison ne sont pas permis pendant les récréations;
- Je garde propres et en bonne condition tous les lieux et le matériel de l'école. Je respecte la nature qui m'entoure : arbres, plantes et arbustes. Le vandalisme est interdit;
- Dans le transport (autobus, berline, taxi, transport en commun), je respecte les consignes du/de la chauffeur(se) et j'adopte une attitude sécuritaire et respectueuse.





## ENGAGEMENT

Pour avoir un milieu qui favorise les apprentissages de chacun.  
Pour augmenter le sentiment d'appartenance à l'école.

- Je respecte le code vestimentaire;
- Je m'implique dans la vie scolaire;
- Je prends ma place dans le groupe, je prends des initiatives;
- Je fais ma part dans les tâches collectives et dans les travaux d'équipe;
- Je collabore et participe aux projets et sorties proposés;
- Je me préoccupe d'aider les autres quand je peux;
- Je prends soin de mon hygiène corporelle;
- Je mange un lunch et des collations qui sont bons pour ma santé. J'évite les croustilles, les boissons gazeuses, le sucre, etc. Il est interdit d'échanger des aliments en tout temps et partout. Il y a des élèves qui ont des allergies alimentaires;
- Je remets à mes parents toutes les communications et je rapporte les signatures demandées dans les délais prévus.



## PERSÉVÉRANCE



Pour favoriser une image positive de soi et faire des progrès dans mes apprentissages.

- J'ai le matériel nécessaire pour chaque cours et je suis prêt(e) à travailler;
- J'utilise les outils et les stratégies pour m'aider dans mes apprentissages;
- Je m'engage à travailler pour atteindre les objectifs et les défis qui sont fixés;
- Je m'applique dans les tâches demandées malgré les difficultés en faisant toujours de mon mieux;
- J'accomplis mon plan de travail et je remets mes devoirs à temps;
- Je pose des questions sans hésiter lorsque je ne comprends pas;
- J'accepte de prendre des risques pour apprendre.





## CODE VESTIMENTAIRE

Le port de l'uniforme est obligatoire pour tous les élèves qui fréquentent l'école Vanguard. Pour les élèves du primaire, il comporte le polo bleu ou gris ainsi qu'un chandail en coton ouaté bleu. Ces articles doivent être achetés via la compagnie Unimage, le logo de notre école doit être présent sur les chandails. Les pantalons, jupes et shorts ne font pas partie de l'uniforme obligatoire, mais ils doivent refléter nos valeurs et nous rappeler que l'école est un lieu d'apprentissage.

### À l'école

- Tu dois porter l'uniforme à l'arrivée et au départ;
- Lorsque tu portes le coton ouaté de l'école, tu dois avoir le polo en dessous;
- Tes souliers sont propres pour ne pas salir les locaux. Au printemps et en automne, c'est boueux dehors. Une deuxième paire de souliers ou des bottes sont **obligatoires** pour jouer dehors, en respectant les règles selon la saison;
- Un vêtement est interdit s'il est trop usé, troué, déchiré, effrangé ou malpropre;
- Aucune modification ne peut être apportée au polo et au coton ouaté;
- Tu t'habilles pour profiter des activités extérieures. Nous allons dehors même quand il fait froid ou sous une pluie légère (manteau, mitaines, gants, imperméable, bottes en hiver, pantalon de neige...);
- La direction pourrait interdire tout vêtement ou accessoire jugé inapproprié.

### Journée sans uniforme

Le polo n'est pas obligatoire durant ces journées spéciales. Toutefois, tes vêtements doivent respecter le code vestimentaire et n'affichent aucune marque de violence, de racisme, de sexisme ou tout autre message et image jugés inappropriés.

### Cours d'éducation physique

Il faut être confortable pour bien participer. Tu dois changer tes vêtements pour ton cours d'éducation physique et comme tu as transpiré, tu dois aussi te changer avant de retourner en classe. Tu as besoin de :

- Une paire de souliers de course à semelle non marquante;
- Un chandail à manches courtes (autre que le polo de l'uniforme);
- Un pantalon court ou long de sport;
- De l'antisudorifique (en bâton ou à bille - pas en vaporisateur).

## INTERDICTION DE L'UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

À l'école Vanguard primaire, l'utilisation d'appareils électroniques est interdite durant les heures de présence à l'école, incluant le service de garde, et ce du lundi au vendredi inclusivement.

L'élève doit garder inactif son appareil durant le temps de présence à l'école.

**Cellulaire** : appareil téléphonique sans fil, cellulaire, analogique ou qui utilise toute technologie, et qui permet la communication directe ou par système de messagerie, vocale ou par texte.

**Autres appareils électroniques ou mécaniques** : appareil qui permet l'écoute, l'enregistrement ou la reproduction sonore ou visuelle, notamment un appareil photo, un enregistreur, une caméra, un baladeur, un lecteur MP3, un iPod, un iPad, une tablette, un Nintendo DS et/ou Switch Lite, une montre intelligente ou tout autre appareil semblable, de même nature ou qui permet des fonctions similaires.

### Sanctions prévues en cas de manquement

**1<sup>er</sup> manquement** : L'appareil électronique sera confisqué et déposé à l'endroit désigné par la direction. À son départ, l'élève pourra le récupérer auprès de la direction.

**2<sup>e</sup> manquement** : L'appareil électronique sera confisqué et déposé à l'endroit désigné par la direction. À son départ, l'élève pourra le récupérer auprès de la direction. De plus, un avis disciplinaire, à faire signer par les parents, sera remis à l'élève.

**3<sup>e</sup> manquement** : L'appareil électronique sera confisqué et déposé à l'endroit désigné par la direction. Un deuxième avis disciplinaire, à faire signer par les parents, sera remis à l'élève. L'élève devra, pour une période déterminée par la direction, remettre à celle-ci son appareil électronique lorsqu'il arrive à l'école le matin. Celui-ci lui sera remis par la direction à la fin de la journée.

**Dans le cas de toutes récidives éventuelles** : La direction se réserve le droit d'interdire tout appareil électronique pour cet élève.

Afin d'assurer le respect de l'image et de la vie privée de tous, la direction se réserve le droit de vérifier le contenu du cellulaire ou de l'appareil électronique ou mécanique. Pour tout contenu qui porte atteinte à l'intégrité, l'honneur, la réputation ou le droit à l'image d'une personne, les parents seront avisés. Des sanctions seront prises en fonction de notre politique d'intimidation.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre collaboration pour discuter avec votre enfant de cette politique.



## ENGAGEMENT AU CODE DE VIE

**Le succès de l'élève dépend de la collaboration de tous.**

### ÉLÈVE

Avec mes parents, j'ai lu le code de vie de mon école. Pour mon bien-être et celui des autres élèves, je m'engage à le respecter durant toute l'année.

---

Nom

---

Classe

---

Signature

### PARENT(S)

J'ai pris connaissance des informations relatives au code de vie de l'école. J'offre ma collaboration et je m'engage à encourager mon enfant à respecter le code de vie durant toute l'année.

---

Signature

---

Signature

---

Date